

“Un nouveau Ceta ne serait pas bon pour la Wallonie”

■ Philippe Suinen, ancien patron de l'Awex, considère que le mécanisme d'arbitrage privé est fiable.

Lorsqu'il était le patron de l'Awex (agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers), il n'avait pas pour habitude de se taire. Et, même si son avis était différent de celui de son ministre de tutelle – il en usa plus d'un –, il le donnait quand même. Philippe Suinen a quitté ses fonctions mais il préside encore la chambre de commerce et d'industrie de Wallonie.

La lecture, lundi matin, de l'article de *La Libre* consacré à une pétition soutenue par le CNCD (Centre national de coopération au développement) pour mettre fin à l'arbitrage privé dans les traités de libre-échange que signe l'Union européenne, lui a donné l'envie de réagir.

Rappelons que lors du bras de fer qui opposa, il y a deux ans, la majorité wallonne de l'époque (PS-CDH), rejointe par Écolo, au gouvernement fédéral et à l'Union européenne sur le Ceta (traité de libre-échange entre l'UE et le Canada), une question qui posait problème concernait le recours aux mécanismes d'arbitrages privés entre entreprises et États. Un mécanisme nommé ISDS ou ICS.

Ces mécanismes sont vus, par le CNCD et les 149 autres organismes (ONG, syndicats, etc.) qui veulent y mettre fin, comme un pouvoir trop grand donné aux multinationales par rapport aux États. Pour justifier son propos, le CNCD évoquait dans *La Libre* le cas récent où une loi française (la loi Hulot sur la fin des hydrocarbures) aurait été vidée de sa substance. En cause, la menace faite par une société pétrolière canadienne, s'appuyant sur un traité de 1994, d'avoir recours à l'arbitrage privé contre l'État français. L'organisation craint que le vote de lois ayant trait au climat et à l'environnement soit, à l'avenir, menacé

par des multinationales.

Donc, Philippe Suinen a tenu à réagir en précisant qu'il ne signerait pas cette pétition. *“Vous savez, même sans ces mécanismes, les multinationales peuvent exercer un chantage.”* Et Philippe Suinen de défendre les arbitrages privés qui, selon lui, sont tout à fait crédibles. *“Avoir recours à la justice du pays visé peut parfois prendre beaucoup de temps. Il ne me semble pas scandaleux de garantir aux entreprises, une certaine stabilité par rapport à leurs investissements, lors de leur installation dans un pays et dans les premières années qui suivent.”*

Pour l'ancien patron de l'Awex, ces arbitrages privés donnent tous les gages nécessaires. *“Chaque partie désigne une personne pour la représenter. Et les deux représentants ensemble en désignent une troisième.”* Philippe Suinen voit dans la volonté de mettre fin à ces arbitrages

privés un problème plus large: *“En Belgique, et notamment en Wallonie, l'entreprise n'est pas bien considérée et souvent on généralise en parlant des multinationales. Les entreprises de chez nous sont pour la plupart des petites et des moyennes entreprises. Il ne faut pas tout confondre. J'aime bien les gens du CNCD mais ils ne se mettent pas à la place des entreprises.”*

“Le climat est un enjeu important”

Enfin, Philippe Suinen craint, qu'en cas de Ceta-bis, où une partie du monde politique wallon reprendrait le chemin du combat frontal, la réputation de la Wallonie en prenne un coup. *“J'aurais souhaité qu'il n'en soit rien mais dans les contacts que j'ai, de par mon rôle de président de la chambre de commerce, j'entends beaucoup de positions peu favorables à l'égard de la Wallonie. Une nouvelle polémique menée de la même manière que celle qui visait le Ceta n'arrangerait pas les choses. Le monde politique est évidemment libre de s'opposer mais pas de cette façon. Les exportations vers le Canada sont en forte progression”,* précise encore notre in-

terlocuteur qui conclut sur le climat en donnant quelques gages à ceux qui condamnent les arbitrages privés: *“C'est un enjeu important qu'il ne faudra pas mettre en péril évidemment.”*

Stéphane Tassin

Et le monde politique ?

“Nous attendons la décision de la Cour européenne”

PS. Fondamentalement, le PS reste opposé à ce type d'arbitrage privé, sachant qu'une décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dira dans les mois qui viennent si ce mécanisme est compatible avec le droit de l'Union européenne. Ce recours à la CJUE était la victoire des opposants au Ceta. Avant de se positionner sur le traité UE-Singapour, le parti

attend donc l'avis, même s'il considère que ce traité sur certains chapitres est un copier-coller du Ceta.

CDH. Le son de cloche est presque identique: *“Nous n'acceptons pas ce système de tribunaux privés qui a quand même évolué. L'ICS n'est pas l'ISDS. Mais nous attendons l'avis de la CJUE pour prendre attitude et dégager une position ferme sur cette question”,* explique le chef de groupe CDH au Parlement wallon, Dimitri Fourny.

Écolo. *“Pour nous, il s'agit toujours d'un système de justice non démocratique. C'est un affaiblissement des garanties démocratiques par le système économique. L'arrêt très attendu de la Cour de justice sera un moment important. Nous voulons en tout cas continuer à combattre ces tribunaux privés”,* explique le chef de groupe Écolo, Stéphane Hazée.